

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 45 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On lit dans la Patrie :

Nous croyons pouvoir démentir les bruits qui circulent en ce moment sur des changements ministériels.

Ces bruits, réédités périodiquement, sont complètement faux.

Il est également faux que le gouvernement ait songé à modifier le projet de convocation des Chambres en session extraordinaire, au mois de novembre prochain.

Nous croyons savoir, enfin, que toutes les versions accréditées en ce moment par quelques feuilles spéciales, et relatives à des projets financiers, sont dénuées de fondement.

La Presse et quelques autres journaux reproduisent à titre de renseignements, et pour donner une idée des sentiments qui dominent en Russie à notre égard, l'extrait suivant d'une correspondance du Times :

Le langage des feuilles russes à l'égard de la France et de ses gouvernants atteint un degré de violence dont on peut se faire une idée par l'extrait suivant. La feuille officielle, le *Warsaw Dziennik*, parlant des nombreux mécomptes de M. de Moustier, s'exprime en ces termes :

« Le ministre français des affaires étrangères vient de se placer encore dans une fautive position. Mais, après ce qui est arrivé par rapport aux affaires du Mexique et à celles de Luxembourg, ce personnage doit être, pen-

sous-nous, tout-à-fait accoutumé à ce genre de situation.

» L'expédition du Mexique a coûté à la France non pas 300 millions de francs, mais bien 600 millions, sans compter que les créanciers français de ce malheureux empire vont encore perdre, probablement, 500 millions de plus avec lui.

» La France est-elle assez riche, en réalité, pour payer si chèrement son déshonneur? C'est ce que l'avenir nous apprendra. »

Nous trouvons le commentaire significatif de ce langage dans une correspondance adressée à Varsovie au *Journal de Posen* qui nous montre comment le gouvernement russe, exaspéré par l'issue du procès de Berézowski, et plus encore peut-être par l'entrevue de Salzbourg, traite maintenant les Français qui résident sur son territoire. Dans le nouveau programme des lycées, l'enseignement de la langue française a été supprimé, et, le jour de l'ouverture des classes, les professeurs français, du moins à Varsovie, ont reçu leur congé.

On nous cite les noms de ceux de nos compatriotes qui ont été si brusquement remerciés. On affirme que tous les Français qui sont encore employés dans les chemins de fer ou dans d'autres administrations civiles vont être destitués à leur tour. (*Courrier français.*)

Le Times donne son opinion sur le congrès de Genève dans les termes suivants :

« On pourra nous dire que des discours et des articles n'avanceront pas beaucoup la guérison de cette cruelle maladie (celle de la paix

armée) qui ronge la société moderne. Si des arguments pouvaient avoir quelque influence sur les souverains européens, nous n'en connaissons pas d'aussi fort que le nombre formidable de leurs troupes elles-mêmes. La paix avec 2,800,000 hommes sous les armes, pouvant être portés à 5,000,000 en cas de guerre, avec 213,887 hommes pour le service de mer; une dépense de 100,000,000 par an, avec perte d'une égale somme représentée par tant d'hommes à la force de l'âge enlevés à la production : voilà des arguments qui valent ceux des poètes et des orateurs de Genève.

» Mais il est bon de remarquer que ce mal écrasant de la paix armée est dû, non-seulement à l'ambition et à la jalousie des grandes puissances militaires, mais à la nécessité de défendre ces puissances contre les attaques incessantes et plus ou moins dangereuses de ces mêmes « hommes d'action », qui ne sont pas en petit nombre au congrès de Genève. »

Nous avons signalé l'autre jour, dit le *Courrier français*, le langage énigmatique de la *Riforma*, faisant allusion à des arrangements mystérieux de la politique extérieure italienne.

Nous savons aujourd'hui, de source positive, — sans prétendre expliquer autrement d'ailleurs la conséquence à tirer de ces faits, — que l'armement de l'Italie, avec les nouvelles armes perfectionnées, sera achevé cette année et que l'Autriche insiste pour que cet armement soit accéléré.

On lit dans l'Indépendance belge :

Des correspondances de Constantinople, en

date du 4, annoncent que le vapeur russe *Vladimir* a abordé et coulé dans mer de Marmara un transport de guerre turc qui allait en Crète.

L'équipage ottoman a péri victime de cet accident.

C'est décidément à Genève que le général Prim s'est retiré, après avoir franchi la frontière franco-espagnole du côté de Perpignan.

On nous assure que le général prépare dans sa nouvelle retraite un manifeste qui aurait pour objet d'expliquer à ses amis pourquoi il ne les a pas suivis sur le terrain de l'insurrection. C'est bien le moins qu'il puisse faire pour consoler les malheureux insurgés qui ont eu la chance d'échapper aux balles des soldats de la reine.

Le *Journal de Paris* a reçu des nouvelles de New-York, d'après lesquelles MM. Ashley et Butler seraient mis en accusation sous l'inculpation d'avoir attenté à l'honneur et à la vie du président Johnson, en essayant de faire déposer contre lui par un certain Conover.

Les nouvelles de Mexico parvenues par voie de New-York, en date du 31 août, apprennent que la peine de mort prononcée contre le prince de Salm Salm, a été commuée en celle de sept années d'emprisonnement. Santa-Anna sera jugé par un conseil de guerre.

On assure que Berriozabal a ordonné l'arrestation de tous les prêtres catholiques qui traverseront le Rio-Grande pour entrer au Mexique.

FEUILLETON.

8

UN AMI DE MOZART

(Suite.)

Les funérailles n'eurent lieu que le lendemain à onze heures. Elles furent sans pompe, d'une simplicité extrême. M. Moser n'était pas homme à faire de grandes dépenses pour enterrer un mort, en fût-il l'héritier. Il se trouva que sa parcimonie répondit, à son insu, au désir souvent manifesté par Wilhem, qui n'aimait pas le faste. Les amis de ce dernier étaient nombreux, malgré la vie de retraite qu'il menait, et ils vinrent tous à son enterrement. Ils ne furent pas peu surpris de voir M. Moser près du cercueil de son cousin, l'assassin escortant à la tombe la dépouille de sa victime.

M. Moser était, non-seulement un méchant cœur, mais encore un homme rempli de ruses perfides. Nos lecteurs ont peut-être compris que c'était lui qui avait trouvé moyen d'envoyer le notaire hors de la ville et d'empêcher ainsi M. Hallner de faire son testament.

Marie avait voulu accompagner le corps de son

père adoptif jusqu'à sa dernière demeure; mais Karl, qui redoutait pour elle de trop grandes émotions, la supplia tant de rester et d'attendre son retour, qu'elle y consentit enfin. Il suivit le convoi funèbre, l'œil sec : il n'avait plus de larmes; mais son cœur était brisé. Il compara ce lugubre cortège au gai cortège de l'avant-veille; il se souvint de toutes les riantes pensées qui l'avaient occupé le jour de son mariage, et en fit un pénible rapprochement avec l'immense désespoir qui l'accablait.

La cérémonie religieuse se fit promptement; son extrême simplicité lui donna un caractère lugubre, mais grand. Elle eut lieu dans la cathédrale, où avait été célébré le mariage du jeune couple, et ce fut encore le même prêtre qui l'avait uni, qui vint dire la messe pour le mort si vivement regretté. Le cimetière de Salzbourg ressemble beaucoup au cimetière d'un village de France : c'est le champ du repos dans toute sa calme austérité. Karl le traversa avec une apparente indifférence. Mais lorsqu'il entendit le bruit sinistre de la terre tombant sur la bière qui contenait le corps de son père adoptif, il ressentit une émotion terrible. Ses jambes fléchirent sous lui, il fut obligé de s'asseoir sur une tombe voisine. Il lui semblait que c'était son bonheur

qu'on venait d'enterrer. Durant quelques instants, il demeura immobile, terrassé par sa douleur.

Quand il releva la tête, il vit autour de lui les quatre parrains de son mariage. Après avoir été les témoins de sa courte félicité, ils étaient ceux de son affreux malheur. Ils n'essayèrent pas follement de le consoler avec de banales paroles, ils le relèverent et reprirent silencieusement avec lui les rues de la ville. Les autres assistants s'étaient retirés. M. Schumann l'accompagna seul jusque devant la maison du défunt. A leur grande surprise, ils virent, appuyées contre la porte d'entrée, Marie et Gretchen, pleurant à chaudes larmes.

Karl s'élança vers elles et les questionna. Ce fut Gretchen qui se chargea de répondre; les sanglots étouffaient la voix de la jeune femme. M. Moser, de retour du cimetière, n'avait eu aucune pitié pour leur douleur; il les avait durement chassées de ce qu'il appelait sa maison. A cette nouvelle, à ce nouveau trait de barbarie, le jeune homme frémit de colère et d'indignation. Chassée! Marie, sa femme adorée, avait été chassée de cette maison hospitalière où ils avaient grandi tous deux!

C'était là l'une des tristes conséquences de la brusque fin de leur généreux bienfaiteur. Karl alla

trouver M. Moser et lui dit bien haut tout ce qu'il pensait de lui. Ce misérable, si cruel envers des créatures sans défense, le vit tellement furieux qu'il trembla de tous ses membres et jugea prudent de se retirer derrière ses meubles. Le jeune homme eut horreur de cette lâcheté, lui jeta un regard de mépris et revint à sa femme.

M. Schumann, ému de pitié, offrit l'hospitalité chez lui au jeune et malheureux couple qui, après avoir résisté, accepta cette obligeante offre avec reconnaissance. Quant à la vieille Gretchen, elle comptait se retirer chez une parente, et elle avait, en outre, des économies prudemment amassées. Elle embrassa Marie et Karl en pleurant, leur promit de les aller voir dans la journée, et se sépara d'eux, non sans regret.

M. Schumann n'était pas précisément maître dans sa maison; il était marié à une vieille femme assez égoïste, d'humeur rageuse, et qui facilement avait pris sur lui un grand ascendant. Il redoutait qu'elle ne lui reprochât sa largesse; ce fut en tremblant qu'il introduisit l'intéressant couple dans le domicile conjugal. Par bonheur, Mme Schumann eut la politesse de dissimuler son mécontentement; puis elle songea que les mariés devaient avoir quelque ar-

On lit dans la *France* :

Ce congrès de Genève, cette réunion tumultueuse de tous les représentants de la révolution cosmopolite, cette machine de guerre mal cachée sous une étiquette pacifique, se disloque déjà de toutes parts.

Garibaldi a été obligé de partir, et les ovations qui l'avaient accueilli à son arrivée n'ont pas osé le suivre à son départ. M. James Fazy a donné sa démission de vice-président du congrès. M. Jules Favre, prudent et avisé, s'est dispensé d'aller s'embarquer dans cette galère.

MM. Louis Blanc et Victor Hugo, dont la présence était annoncée par tous les journaux, n'ont pas encore paru, et l'on doute beaucoup de leur arrivée.

Les paroles de l'agitateur italien ont soulevé à Genève une immense protestation. La Suisse s'est émue de ces manifestations révolutionnaires qui contrastaient si violemment avec la modération dont elle protège et honore sa neutralité. On trouvera dans notre correspondance de Genève l'écho du mouvement d'opinion qu'a provoqué cette incendiaire déclaration de guerre contre tous les pouvoirs établis, contre toutes les institutions divines et humaines.

Les déclarations de Garibaldi ont excité, en Angleterre, les mêmes protestations du bon sens public.

Nous lisons d'un autre côté dans le *Courrier Français* :

Après avoir nettement tracé son programme, Garibaldi vient de quitter Genève pour retourner en Italie.

Si on rapproche de l'attitude prise par Garibaldi à Genève les circonstances qui ont précédé son discours, il n'est pas douteux que de graves événements se préparent en Italie.

En effet, on n'a pas oublié le discours d'Orvieto, que nous avons reproduit : en même temps des réunions étaient tenues par la gauche chez le colonel Acerbi, à Florence, et chez le baron Nicotera, à Naples, dans lesquelles il était formellement dit que la gauche appuierait le gouvernement dans les opérations financières de la liquidation des biens du clergé, et que d'autre part elle ferait tout son possible pour dissuader Garibaldi d'aller à Rome, mais que si les aspirations nationales entraînaient Garibaldi à Rome, ILS LE SUIVRAIENT.

Quand, en 1862, Garibaldi, après avoir dit à Marsala : « *Roma o morte*, » forma les légions de volontaires dans le bois de la Pienza, et toujours poursuivi, jamais pris par les troupes royales, s'échappa par le port de Cattane à travers les flottes royales, et gagna le continent calabrais jusqu'à Aspromonte, il était seulement suivi par quelques *picciotti*

(jeunes gens siciliens), — les hommes graves avaient cru devoir s'abstenir.

Mais aujourd'hui on voit qu'il n'en sera plus de même; et le programme garibaldien pourrait bien être accompli.

Voici maintenant les dépêches de Genève :

Genève, 11 septembre, soir. — Le général Garibaldi est parti subitement ce matin, avant l'heure indiquée pour son départ.

La séance du Congrès a été longue et orageuse.

M. Dupasquier a reproché à l'Assemblée les attaques dirigées contre Dieu et la religion; il a critiqué les républiques américaines.

M. Valéra, député de la République orientale, a défendu cet Etat contre les esclavagistes.

Il y aura séance demain, à neuf heures du matin.

Nous recevons au dernier moment la dépêche qui suit :

Genève, 12 septembre, midi. — Le congrès de la paix a été dissous par le parti radical genevois.

La salle a été évacuée.

Le président s'est retiré pour rédiger une protestation.

La *France* a reçu de Genève la correspondance suivante :

Je vous écris à la hâte, sous la première impression produite par l'entrée triomphale de Garibaldi, appelé à Genève sous le prétexte apparent d'y présider le Congrès de la paix.

Inutile de dire que la révolution européenne s'y est donné rendez-vous et qu'elle a fait tous ses efforts pour que ce nouveau triomphe de son héros fût à la hauteur de ceux qu'il a reçus tant de fois en Italie, et de la réception de Londres.

C'était toutefois chose difficile, à cause du cosmopolitisme même de la cité genevoise.

La grande diversité d'éléments ne pouvait permettre d'espérer que le triomphe du héros aurait le caractère de spontanéité et d'unanimité souhaité par les siens; c'est ce qui a eu lieu.

Malgré le bruit du canon, le retentissement des fanfares, la profusion des drapeaux de tous les peuples libres, agités autour de la voiture à quatre chevaux et à livrée brillante qui a amené le héros du débarcadère à la maison de M. Fazy, sur le quai de Bergues; malgré le groupement habile des sociétés populaires et des loges de francs-maçons, et les nombreux mouchoirs agités par les dames à gages ou à enthousiasme trop facile, le triomphe de Genève ne peut être mis en comparaison avec les précédents; les vivats ont été loin de cette unanimité et de cet ensemble qui font sentir les battements du cœur d'un peuple profondément ému; et si l'armée de la Révolution était

là, il est évident qu'elle n'y était pas seule. Cet accueil a été le premier mécompte de Garibaldi et de ses amis.

Cette déception a été promptement suivie d'une désillusion nouvelle; grâce à l'étonnement produit, dans cette foule à impressions si diverses, par l'empressement avec lequel le libérateur, dès ses premières paroles, exprima sa haine contre la papauté « dont la destruction immédiate importe, a-t-il dit, au progrès de la civilisation et de l'humanité. »

Des applaudissements frénétiques s'élevèrent, mais aussi des contradictions. Aux insultes lancées contre la personne auguste du souverain pontife, des cris, partis des différents côtés de la salle, répondirent : « Respectez au moins ses cheveux blancs! »

« Garibaldi vient apporter ici, non la paix, mais la guerre! » s'écria un assistant, et ces paroles soulevèrent un orage de vociférations.

Après un discours préparatoire d'ouverture du président Barni et la réglementation des discussions du congrès, toute l'attention s'est concentrée sur Garibaldi, lorsqu'il se leva pour lire une série d'articles additionnels au programme annoncé et qui peuvent se résumer ainsi :

1° Destruction de la guerre; arbitrage des conflits internationaux par un congrès issu des sociétés démocratiques;

2° Suppression de la papauté, la plus nuisible des institutions;

3° Création d'une religion, la religion de Dieu défini dans la conscience, la raison, le génie de l'humanité.

Aux points de vue si divers où étaient placés les 5.000 spectateurs de cette transformation théâtrale du soldat de la démagogie en chef de secte, il est facile de comprendre ce qui s'est passé dans cette assemblée; toutes les émotions, toutes les agitations ont traversé les rangs de cette foule; tout, excepté la concorde, l'union, la paix.

A côté des applaudissements frénétiques, des protestations violentes; les accents de la haine, à côté des paroles de dévouement pour le pape, l'Eglise et Dieu. Il faut renoncer à décrire cette tempête... C'est au milieu de ces mouvements contradictoires que la présidence d'honneur a été déferée à Garibaldi. Il avait fini la lecture de son programme, mais il sentait que ses paroles insolites, étranges, audacieuses, n'avaient pas rencontré l'adhésion générale.

Pendant sa lecture même, il s'était troublé, puis il s'assit, et s'étant relevé tout-à-coup :

« Je m'aventure peut-être, a-t-il ajouté, je sens que ma parole ne trouve pas en vous de réponse en retour; mais je suis convaincu que les questions politiques ne peuvent être séparées des questions religieuses : ce qui est dans ma conscience, je désire le faire passer dans les vôtres. »

Et l'agitateur cherchait à expliquer ses convictions, mais la foule restait froide, — il était facile de voir que les applaudissements qui en sortaient encore s'adressaient beaucoup plus à la personne qu'à la pensée de l'orateur. Garibaldi s'assit enfin avec l'expression visible d'une satisfaction mêlée d'inquiétude au sujet d'un triomphe si évidemment mélangé.

Un des correspondants de la *France*, qui a eu la bonne fortune d'assister en curieux à ces assises de la paix, lui envoie quelques détails piquants sur les premières délibérations du congrès.

Le congrès de Genève a désormais sa place assurée parmi les plus folles chimères et les plus complètes bouffonneries de ce temps!

Purifier le monde sous les auspices et sous l'inspiration de celui dont le nom est synonyme de guerre et haine à toutes les institutions sociales, n'y avait-il pas là, d'abord, une amère dérision?...

En vain s'est-on efforcé de donner à cette réunion un caractère d'universalité. Nous avons vu, il est vrai, défiler les sociétés maçonniques, ouvrières et démocratiques de plusieurs pays de l'Europe : la France, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Serbie, la Pologne avaient envoyé leur contingent; mais ces malheureux groupes semblaient indécis et paraissaient regretter déjà de s'être associés à cet immense ridicule qui, aux yeux de l'Europe civilisée, sera la note distinctive de tout ce qui, de près ou de loin, aura figuré dans ce congrès.

Le président général du congrès, renforcé bientôt par M. Carteret, de Genève, a fait entendre un chaleureux appel à la concorde, à la modération, et même à la franchise dans l'expression de la pensée.

« Epanchez-vous, citoyens, se sont écriés ces orateurs; épanchez-vous sans redouter de la part des gouvernements voisins leurs yeux de lynx et leurs oreilles exercées. »

De cette touchante invitation a profité d'abord M. Edgar Quinet, qui, dans une longue amplification, s'est plaint de ce que la conscience ait disparu de ce monde.

Un Allemand, — après avoir dit que par l'effort qu'il faisait en parlant français, sans le savoir, il venait sacrifier sa langue sur l'autel de la Paix; après avoir rappelé les souffrances injustes de Jésus-Christ et de Guillaume Tell, — a fait observer que la Rédemption de Jésus-Christ étant usée, il nous fallait un autre Rédempteur, et que ce ne pouvait être que Garibaldi, lequel d'ailleurs devait avoir des traits de ressemblance avec les traits du Christ.

Garibaldi daigna se montrer sensible à ce compliment : une tendre effusion vint couronner cette scène. Toutefois le nouveau dieu n'a pas épanché sa reconnaissance en paroles

gent et qu'elle serait largement récompensée de ses peines par un cadeau. Elle devint alors extrêmement obséquieuse envers eux.

On sait pourtant qu'ils n'avaient pas emporté grand-chose de ce qui leur venait de leur bienfaiteur. En fait d'objets de quelque valeur, Marie n'avait sur elle qu'une bague et des pendants d'oreilles. M. Schumann donna au jeune homme le conseil d'aller réclamer leurs effets. Ce ne fut pas sans émotion que ce dernier rentra dans cette maison qu'il avait tant aimée, où il avait été si heureux et qui, maintenant, était la propriété d'un monstre. Sur le seuil de l'appartement du premier, il rencontra deux hommes vigoureux qui lui défendirent d'aller plus loin.

On le voit, la prudence de M. Moser ne s'était pas endormie. Karl formula nettement sa demande. On lui répondit que ce qui n'appartenait pas à M. Moser était au rez-de-chaussée; il redescendit et vit dans le corridor deux malles où étaient entassés sans ordre ses vêtements et ceux de sa femme.

Quant au trousseau si laborieusement confectionné par Gretchen et aux nombreux présents du vieux Halfner, le rapace Moser avait jugé prudent de se les approprier. Karl remonta et les réclama vive-

ment; mais il lui fut répondu avec une admirable audace que ces objets faisaient partie de l'héritage laissé par le défunt à son cousin. Le jeune homme vit qu'il lui aurait fallu employer les moyens extrêmes pour faire reconnaître son droit; il se contenta de mépriser davantage un tel misérable, et se retira en faisant emporter ses deux malles. Ce résultat négatif ne lui valait pas l'estime de Mme Schumann.

Dès le même jour, il songea sérieusement à se rendre à Vienne pour remettre à M. Hatker la lettre du défunt et tâcher de se créer une position. Il s'agissait de faire vivre sa femme; ce devoir impérieux le préoccupait beaucoup. Il résolut de partir seul et de laisser sa femme sous la garde de M. et Mme Schumann. Il lui fallait de l'argent pour son voyage et pour indemniser Mme Schumann de son surcroît de dépenses. Il était doué de perspicacité et il avait deviné les secrètes pensées de cette dame. Il sut un gré infini à M. Schumann, qui le prit à part et mit sa bourse à sa disposition; il le remercia avec une profonde reconnaissance, mais n'accepta point; il savait que le brave homme s'exposait pour lui à une colère terrible.

Il prit le parti de vendre tout ce qu'il possédait. Il lui coûta beaucoup de priver Marie de sa bague et

de ses pendants d'oreilles, — précieux souvenirs du bienfaiteur regretté, — mais il s'y résigna. Il les apporta chez un marchand avec tous les vêtements qu'il jugea inutiles; par malheur, il eut affaire à un juif qui le vola indignement, car il ne reçut du tout que vingt-cinq thalers. Il fit deux parts de cet argent, une grande pour sa femme et une toute petite pour lui.

— Tiens, dit-il à Marie quand ils furent seuls, voici de quoi faire un présent à Mme Schumann et suffire pendant quelques jours à tes besoins. Il faut que je parte, que j'aille à Vienne; aussitôt que je le pourrai, je t'enverrai une nouvelle somme ou je reviendrai te chercher!

— Quoi! s'écria la jeune femme avec surprise, tu vas partir et tu veux me laisser ici!

— Il le faut, hélas, ma pauvre Marie!

— C'est toi, mon Karl, qui oses me dire qu'il faut que nous nous séparions!... Oh! je m'attache à tes pas; nous partirons ensemble.

— Pauvre cher ange! ce que nous avons ne peut suffire à payer notre voyage; je vais faire la route à pied, tu ne pourrais me suivre.

— Pourquoi donc?... je suis forte, j'ai du courage, je l'ai prouvé. Je n'ai que toi au monde... et

tu veux m'échapper, tu veux m'abandonner! je ne le souffrirai pas.

— T'abandonner!... peux-tu prononcer ce mot, ma bien-aimée?... le pourrais-je? dis, mon bien-aimé?... Et ne serait-ce pas le plus affreux des crimes? Mais je songe à t'épargner de trop grandes fatigues.

— Les fatigues ne sont rien, je les supporterai courageusement, mais je ne puis souffrir la douleur d'être séparée de toi!... veux-tu donc m'infliger un malheur de plus?

Karl la prit dans ses bras et lui répondit par des baisers passionnés. Ils pleurèrent encore. Eux qui s'étaient promis une si grande joie en se mariant, ils n'avaient pas eu cette naïve et immense satisfaction de se redire qu'ils s'aimaient. Le malheur s'était placé entre eux et les avait forcés à ne songer qu'à lui. Le jeune homme ne réussit à répondre qu'après un assez long silence.

— Ce que je désire, mon ange adoré, c'est que tu sois heureuse... et je sais que, quant à présent, ce vœu ne peut être exaucé. Te voir souffrir est mon supplice le plus grand. Tu présumes trop de tes forces; tu ne sais quelle longue route tu veux entreprendre... et la faire à pied, toi!... qui es habitée

bien senties. La veille, ses admirateurs, embarrassés de son malaise oratoire, s'étaient efforcés d'entourer sa parole d'une auréole en disant : « Il est plus qu'orateur. »

Il importait donc de conserver l'auréole ; c'est pourquoi le dieu moderne, comme autrefois Jéhovah sur le Sinaï, s'est contenté de promulguer en ce grand jour les nouvelles Tables de la loi écrites de sa main. C'était tout simplement une lettre lue par le président et par laquelle Garibaldi invitait l'assemblée à accueillir ses articles additionnels au programme, avec un esprit de concorde, et pria ses auditeurs de réfléchir à ce qu'il y avait de bon dans la religion du dieu vérité, justice et raison. L'accueil a été froid. L'effet était manqué.

Mais voici venir un certain Fregezzi, ami et lieutenant du héros. Il dépose sur l'autel de la paix une poignée de décorations gagnées sur les champs de bataille du libérateur, et il ajoute que l'ère de paix étant inaugurée, ces souvenirs de guerre n'ont plus de raison d'être. Il prie le président de les vendre, et d'en faire servir le prix à acheter des charrues et des instruments pacifiques !

Qui aurait pu jamais espérer que, dès la première heure, la religion de la paix universelle, inspirerait de pareils sacrifices ?

A ce fervent adepte succède un Cosaque, doté d'une figure et portant un costume en parfaite harmonie avec sa nationalité.

Il accuse la Russie de se mettre dans la nécessité d'écraser la Pologne et de ne pouvoir se soutenir que par l'oppression. Enfin, il forme le vœu plein de patriotisme que, dans la prochaine guerre européenne qui se prépare, la Russie soit écrasée !

Après le Cosaque, c'est le tour d'un démocrate français ; son nom nous échappe. Il est venu, dit-il, pour essayer de secouer les chaînes du despotisme. Il démontre que Jésus-Christ ayant apporté la guerre dans le monde, celui qui adopte la religion de la paix doit abjurer de suite la religion du Christ. Après une statistique établissant que, depuis trois siècles, la religion est responsable du sang de tous ceux qui ont péri sur un champ de bataille, il prétend que la révolution de 1848 s'est perdue parce qu'elle a fait appel à la Providence. Cette bouffonnerie est trouvée mauvaise : des protestations énergiques éclatent dans tous les coins de la salle. On force cet énergumène de descendre de la tribune.

Toutes ces facéties burlesques ont composé le menu de la séance d'hier, sauf deux discours plus sérieux, le premier, d'un patriote allemand ; l'autre, d'un professeur français, qui ont été assez vivement applaudis.

Après cela, faut-il s'étonner qu'aujourd'hui, à Genève, l'idée d'un congrès de la paix ne présente guère rien de sérieux, et que parmi les hommes doués d'une dose même ordinaire de sens commun, c'est à qui se défendra d'y

avoir apporté son initiative ou son concours ? Faut-il s'étonner que les amis de Garibaldi aient jugé prudent de lui faire prendre le chemin de fer ce matin ?

Pendant que cet édifice de confusion des langues se défait de lui-même, le mouvement de la conscience et l'accent du patriotisme justement froissé se font jour avec une irrésistible évidence.

Le premier résultat des manifestations regrettables et violentes, comme celle dont Garibaldi s'est rendu le héros à Genève, est de provoquer des protestations énergiques, et de semer dans les consciences le trouble et l'indignation.

Les catholiques de Genève, ne voulant pas rester sous le coup de l'outrage fait à la liberté de leurs croyances, ont adressé, comme citoyens, une lettre au conseil d'Etat, pour protester contre l'attitude prise par le congrès genevois.

Cette lettre est ainsi conçue :

« Genève, 10 septembre 1867.

» Messieurs,

» Les soussignés, citoyens suisses et genevois, viennent, en leur qualité de catholiques, protester hautement contre les faits qui se passent sur notre sol suisse et dans notre république et canton de Genève.

» Sous le prétexte du congrès de la paix, nous avons entendu des paroles qui sont une excitation à la guerre civile, une violation du respect dû à la conscience de la moitié des habitants du canton de Genève.

» Nous devons à notre honneur de faire une protestation publique et de manifester hautement notre intention de voir toutes nos libertés, et surtout nos libertés religieuses, respectées.

» Notre neutralité est le gage de notre sécurité pour l'avenir comme elle l'a été pour le passé.

» Confiants dans votre sollicitude pour la paix et la bonne harmonie entre les citoyens, nous espérons que, par votre influence, les étrangers n'abuseront pas de notre sol hospitalier pour injurier nos convictions.

» Veuillez agréer, Monsieur le président et Messieurs, l'assurance de notre considération très-distinguée.

» Au nom d'un grand nombre de leurs concitoyens.

(Suivent les signatures.)

En même temps qu'ils adressaient cette protestation au conseil d'Etat, ils faisaient afficher dans la ville une proclamation exprimant les mêmes pensées.

Les catholiques de Genève ne se sont pas bornés à protester comme citoyens au nom de leur liberté de conscience : ils ont envoyé une députation auprès de M^{gr} l'évêque d'Hébron, pour lui exprimer la douleur que leur ont fait

éprouver les attaques contre le chef du catholicisme.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Un décret a octroyé à Mgr l'archevêque de Reims le titre d'Excellence, réservé jusqu'ici aux ministres et aux présidents du Sénat et du Corps-Législatif.

— Une dépêche de Berlin annonce qu'un comité se forme pour une exposition universelle dans cette ville en 1872.

— L'antique basilique de Saint-Denis, dont les pierres vénérables datent du règne de Dagobert, de Charlemagne et de saint Louis, mal restaurée sous Louis-Philippe, est remise en son état primitif par les soins de M. Viollet-Leduc, architecte de l'Empereur. Tous les tombeaux, qu'on avait si malheureusement placés dans les cryptes humides qui sont sous le chœur et ses chapelles, sont replacés comme autrefois dans les chapelles du pourtour du chœur et de la nef, dans le chœur et sous les bras du transept. Parmi ces tombes, dont plusieurs remontent aux époques romaines et byzantines, la tombe de Frédégonde notamment est une merveille inimitable de l'art.

Cette grande et élégante cathédrale ressemble maintenant à un superbe campo-santo de têtes couronnées. Il va falloir malheureusement démolir le grand portail et les deux tours dont il est flanqué, qui datent de Charlemagne et qui portent encore les crénaux du temps à leurs sommets. On va les reconstruire à neuf presque entièrement, car ils sont lézardés par suite de tassements survenus dans la masse.

— On lit dans le *Journal de Bordeaux* :

On citait, il y a quelques jours, un exemple de longévité dans la Gironde : il s'agissait d'un Normand, fixé dans l'arrondissement de Bordeaux depuis longtemps, et qui vient d'atteindre sa cent deuxième année.

Il paraît que les Normands ont la vie dure, et nous les en félicitons. Vers la fin du siècle dernier, avant la tourmente révolutionnaire, un pêcheur des côtes de la Manche ne s'éteignit qu'à sa cent dixième année. Il avait épousé successivement quatre femmes de la basse Normandie, qui lui avaient donné vingt-deux enfants. Au moment où il atteignit son siècle plein, il songeait à prendre, non une garde-malade, mais une cinquième femme.

Il y a dix années environ, le journal la *Presse* annonçait la mort d'un Maure algérien âgé de 140 ans.

La pensée nous est venue de faire quelques recherches sur les cas de longévité, et voici ce que nous avons trouvé :

Le plus long terme de la vie humaine paraît être de 200 ans pour les dernières générations

qui nous ont précédés : depuis plusieurs siècles on ne connaît pas d'individus qui l'aient dépassé.

On ne verra pas sans intérêt quelques-uns des exemples de longévité, les plus curieux que nous aient présentés le siècle dernier et celui où nous vivons.

Il est mort, en 1801, un soldat russe qui avait fait la guerre de Trente-Ans, et qui avait près de 200 ans.

Samit Mungo, Ecossais, est mort à 185 ans.	
Peter Czarten, Hongrois,	185
Henrich Jenkins, Anglais,	169
Joseph Surrington, Norvégien,	160
Thomas Damme, Anglais,	155
Thomas Parre, Anglais,	152
Draakenborg, Danois,	146
Jokat Essingham, Anglais,	144
Georges Wunder, Allemand,	136
Douglas Gurgin, Suédois,	120
Mittelstadt, Allemand,	125
Maria Williams, Russe,	115

Quelques-uns de ces vieillards présentent des particularités remarquables.

Joseph Surrington conserva jusqu'à sa mort le libre usage de tous ses sens et de toutes ses facultés intellectuelles ; il laissa à sa mort une jeune veuve et plusieurs enfants dont l'aîné avait 103 ans et le cadet 90 ans.

Parre avait vu neuf rois se succéder sur le trône d'Angleterre ; à 103 ans, il vaquait à ses occupations et battait à la grange ; il s'était marié à 120 ans. A 152 ans le roi l'appela à Londres et le fit traiter magnifiquement ; mais il succomba au milieu de son triomphe. L'ouverture du cadavre, faite par le célèbre Hervey, constata que tous les organes étaient parfaitement sains, et que la mort du vieillard n'était qu'accidentelle et le résultat d'une indigestion.

Douglas Gurgin prit une femme à l'âge de 85 ans, et il en eut 8 enfants. Mittelsdat se maria à 110 ans et il eut également plusieurs enfants.

Maria Williams perdit pour la première fois une dent à l'âge de 100 ans, mais elle repoussa ; à 103 ans, elle en perdit une seconde qui fut également remplacée.

De tels exemples sont faits pour donner du courage à ceux qui trouvent qu'on ne vit pas assez aujourd'hui.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Jeudi, après une belle soirée d'été, le ciel s'est tout-à-coup chargé de gros nuages, et, à 11 heures et demie environ, de violentes détonations électriques ébranlaient l'atmosphère et les fenêtres des habitations ; les éclairs brillaient du plus vif éclat et la pluie tombait à torrents.

Cet orage a duré jusqu'à 1 heure du matin, et il est probable que ce n'était, suivant le langage vulgaire, que la queue d'un orage plus

à une vie heureuse !

— Tout, tout plutôt que de te quitter !...

— Chère Marie, écoute-moi... je songeais que tu pourrais rester ici ; M. Schumann est bon. Gretchen te viendrait voir fréquemment.

— Je veux partir avec toi ! interrompit Marie avec fermeté.

Karl comprit qu'il avait affaire à une résolution inébranlable ; il n'insista plus. Gretchen vint les voir ainsi qu'elle le leur avait promis ; elle assista à leur départ avec un chagrin profond. Elle leur avait offert ses maigres économies, et ils ne voulurent pas l'en priver. M. Schumann avait fait tout son possible pour les retenir chez lui au moins pendant quelques semaines, et, lorsqu'ils s'étaient éloignés, il avait versé des larmes dont sa femme s'était beaucoup moquée.

VI.

Jamais départ ne fut plus triste ; ils s'en allaient à pied, la tête baissée, le cœur navré. Chaque pas qu'ils faisaient semblait augmenter leur douleur. Arrivés sur une petite éminence, ils se retournèrent pour jeter un dernier coup-d'œil à la ville qu'ils quittaient.

C'était là qu'ils avaient été si heureux et qu'ils avaient ensuite tant souffert ; c'était là qu'ils laissaient le corps de leur bien-aimé père adoptif. Jamais Marie ne s'était éloignée de Salzbourg, sa ville natale, et maintenant c'était le malheur qui l'en chassait. Elle regarda avec des yeux pleins de larmes toutes ces coquettes maisons qui reluisaient au soleil, — car on était au matin, — et elle leur fit un adieu désespéré. Ils demeurèrent, durant quelques instants, immobiles, accablés, mais ils reprirent leur longue route.

Ceux qui les avaient vus quelques jours auparavant en costume de mariés, ne les auraient pas reconnus maintenant, tant ils étaient changés. Les vêtements de deuil dont ils étaient couverts, faisaient ressortir leur pâleur extrême. Leurs traits amaigris avaient une expression si navrante, que les passants s'arrêtaient et les contemplaient avec pitié. Jamais cœurs plus nobles ne s'étaient plus tendrement aimés et n'avaient été plus malheureux à partir du jour de leur mariage.

La beauté de Marie n'avait pas diminué, seulement elle avait changé de caractère. Marie avait eu la beauté naïve d'une jeune fille heureuse, et maintenant elle avait la beauté touchante d'une femme

éprouvée par le malheur. De son chapeau rond, à larges bords, s'échappaient deux fortes tresses de cheveux blonds qui lui tombaient gracieusement jusqu'au bas de la robe. Elle marchait à côté de Karl sans lui adresser un seul mot ; ils n'avaient que des choses tristes à se dire ; ils aimaient mieux se taire.

Ils avaient soixante-quinze lieues à faire. Afin de ménager les forces de sa femme, le jeune homme avait calculé qu'ils mettraient quinze jours à parcourir cette route. Ils pouvaient ainsi arriver à Vienne sans être épuisés par la fatigue. Pour toute fortune, il ne leur restait que sept thalers (26 fr. 25) ; les dix-huit autres avaient été employés à faire un présent à Mme Schumann. Ils étaient obligés de régler leurs dépenses avec une grande économie pour ne pas se trouver sans argent. En ce moment, un suprême dédain des besoins de la vie leur faisait trouver cette somme plus que suffisante.

On était alors au printemps, ainsi que je l'ai dit ; mais ils étaient insensibles au charme de la nature ; ils n'écoutaient pas le chant joyeux des oiseaux et ils regardaient d'un œil distrait les sites les plus pittoresques. Pour eux, un crépe funèbre voilait toute chose. Après avoir fait leurs cinq lieues dans la jour-

née, souvent ils étaient obligés de chercher bien loin un gîte pour passer la nuit ; alors, malgré les sages calculs de la prudence de Karl, ils tombaient de fatigue en atteignant le seuil de quelque chaumière hospitalière, hors de leur chemin.

Parfois ils se résignaient à passer la nuit à la belle étoile, mais la santé de Marie s'en ressentait ; des pluies soudaines les surprenaient et les dérangeaient d'un sommeil indispensable. La route devenait plus pénible à mesure qu'ils avançaient ; elle se dégarnissait d'arbres, et la chaleur du soleil leur donnait des maux de tête affreux. Puis, quand ils étaient couverts de sueur, il leur arrivait quelquefois d'être tout-à-coup inondés par une pluie d'orage.

Marie avait un tempérament trop délicat pour résister à de si rudes épreuves ; la fièvre la gagna, mais elle dissimula ses souffrances à son mari ; elle ne voulait pas le forcer à s'arrêter avec elle dans la première maison qu'ils rencontreraient. Elle avait un courage héroïque ; ses petits pieds, blessés par les pierres du chemin, saignaient dans ses souliers, et elle marchait toujours. Lorsque la fièvre la faisait frissonner, elle en profitait pour faire remarquer à Karl combien elle savait supporter la chaleur.

(La suite au prochain numéro.)

violent qui a peut-être cruellement sévi dans d'autres parties de notre département.

Il n'a occasionné aucun dégât autour de nous.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'orage d'hier a été d'une violence extrême à Loudun.

Les détails précis nous manquent encore. Les bas quartiers de la ville ont été transformés en torrents.

Le concours agricole de l'arrondissement de Saumur se tiendra demain, à Saint-Florent, sur une pièce de terre appartenant à M. de la Frégeolière.

Un détachement du 51^e de ligne, allant d'Angers à Paris, fort de 8 officiers et 212 sous-officiers et soldats, couchera à Saumur le 16 septembre.

Ce détachement partira le 17 pour La Chapelle-Blanche.

CHEMIN DE FER.

A l'occasion de l'Exposition, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans prépare un nouveau train de plaisir pour Paris.

Comme pour les précédents, les prix sont fixés (aller et retour) :

2^e classe, 18 francs.

3^e — 12 —

Le départ de Saumur aura lieu le 24 courant, à 5 h. 57 m. du soir, et le retour, le 3 octobre, à 7 h. 10 m. du soir.

La délivrance des billets, commencée le 12 septembre, se continuera jusqu'au 20 inclusivement. Il n'y aura pas de premières.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Genève, 12 septembre. — Un banquet a réuni aujourd'hui les membres du congrès.

On a signé une Adresse au président. M. Barni a proposé un toast à l'hospitalité genevoise.

Un autre toast a été porté à la Concorde. M. Jolissaint est reparti pour Berne.

Genève, 13 septembre. — Le siège du comité du congrès de la Paix est transféré de Genève à Berne. Le programme a été adopté en dehors de l'élément genevois.

La première réunion du congrès se tiendra à Manheim.

Le calme est revenu à Genève. Les membres du congrès partent dans toutes les directions.

Florence, 12 septembre. — Le général Garibaldi est attendu ce soir à Florence.

D'après un bruit mentionné par l'Italie, les autorités pontificales auraient opéré quelques arrestations à Viterbe.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

BULLETIN FINANCIER.

Le marché est en réaction, mais les variations sont restreintes, et les affaires nulles. Un sentiment d'incertitude pèse sur la Bourse.

La rente rétrograde à 69 72, sans affaires. L'Italien est ferme; il est revenu une seconde fois à 49.55, mais il n'a pu s'y maintenir.

Le Mobilier fléchit à 281 et revient à 292. La situation de cette société et de ses valeurs est toujours l'objet de nombreux commentaires.

Le Foncier et le Comptoir d'escompte ne se relèvent pas; cette dernière valeur, qui a perdu vingt francs dans deux jours, se traite avec difficulté de 672 à 680.

Est-ce l'expiation des emprunts mexicains, tunisiens et autres ?

Les porteurs de Tunis ne sont pas endurants; ils donnent de leurs nouvelles, et ils ont raison. Le Comptoir d'escompte a été très-mal mené à la réunion qui a eu lieu le 3, à la salle Hertz, où nous avons constaté avec surprise et regret l'absence de tout mandataire pouvant donner de sa part des explications sérieuses si nécessaires en pareille circonstance.

M. Pinard serait-il devenu trop grand seigneur pour ne plus frayer avec le public financier que le jour de souscription, et pour ne pas suivre le honorable exemple donné naguère par M. Erlanger qui est venu spontanément fournir en personne tous les renseignements réclamés par les souscripteurs réunis de l'emprunt Tunisien de 1867, montrant honorablement ainsi qu'il restait dans le camp des victimes et non dans celui du bey ?

Une nouvelle doctrine se fait jour; en pareille conjoncture, il serait bon de savoir où se trouve placée la tente de M. le directeur du Comptoir d'escompte, et si les intermédiaires, quelque rémunérés qu'ils soient, doivent être pour le prêteur victime ou pour l'emprunteur de mauvaise foi. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

D'un exploit de Maltier, huissier à Gennes, du douze septembre mil huit cent soixante-sept.

La dame Marie Lepottier, femme de Vincent Prion, marchand de pommes, demeurant à Saint-Georges-le-Thourel.

A formé contre son mari, pardevant le tribunal civil de Saumur, une demande en séparation de biens, et a constitué M^e Chedeau, avoué à Saumur, sur cette demande.

Dressé à Saumur, le treize septembre mil huit cent soixante-sept. (485) CHEDEAU.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION

En l'étude de M^e CLOUARD, Le dimanche 29 septembre 1867, à midi,

UNE MAISON

Située au bourg de Villebernier, Composée de chambre à feu, cave, mansarde, grenier, cour et jardin, joignant M^{me} veuve Constant-Chollet, M. Babin et la rue.

S'adresser aux enfants GAULTIER, ou à M^e CLOUARD, notaire, pour traiter à l'amiable avant l'adjudication. (486)

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE
LA MAISON

DE M. REVELIÈRE.

Occupée par M. Dufour, huissier, rue des Payens.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE
UNE PROPRIÉTÉ

Située commune de Bagneux, Appartenant à M. LAMBALLAIS,

Comprenant maison de maître, hangar, buanderie, cave, pressoir, petit pavillon, sur la route de Doué; cour, jardin et vigne, contenant environ 50 ares; le tout joignant au levant le chemin de la Pierre-Couverte, au couchant la grande route, au midi M. Daveau, et au nord M. Jacob.

Plus, 75 ares environ de vigne, à la Malgagne, même commune, avec petit bâtiment, joignant l'ancienne route de Doué. S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE

TERRAINS, propres à bâtir, sis rue de Bordeaux;

MAISON, place du Chardonnet, n^o 6;

MAISON, rue du Puits-Tribouillet;

MAISON, rue du Temple, n^o 19;

MAISONS AVEC JARDIN, rue Beaurepaire.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (488)

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu à Allonnes, en l'étude de M^e DENIEAU, notaire, Le dimanche 22 septembre 1867, à midi,

1^o La coupe de 17 hectares environ de bois-taillis.

2^o La coupe de 2 hectares 80 ares de châtaigneraie, âgée de 6 à 7 ans.

3^o 1,261 beaux pieds de sapins.

4^o Et 59 pieds d'aunès.

Le tout complanté sur la terre du Bellay, commune d'Allonnes.

S'adresser, pour visiter, au sieur Drussé, régisseur, au château du Bellay, et, pour tous renseignements, audit M^e DENIEAU, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e BEDON, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e BEDON, notaire aux Rosiers,

Le dimanche 22 septembre 1867, à midi,

UNE MAISON

Composée de deux chambres, avec grenier au-dessus, cave et écurie, avec environ 53 ares de terre affilés de vigne et d'arbres fruitiers, le tout situé à la Rue-Quarte, commune des Rosiers.

Cette maison dépend de la succession de la dame veuve Verry-Duret. Sur la mise à prix de 5,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e BEDON, dépositaire du cahier des charges. (464)

Etude de M^e ADRIEN HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

35,000 FRANCS A PLACER
SUR HYPOTHÈQUES.

On diviserait par sommes de 5 ou 10,000 francs.

S'adresser audit M^e HACAULT, notaire. (467)

Etude de M^e ADRIEN HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties, Au gré des acquéreurs,

UNE PROPRIÉTÉ

Située au village de Coulon, commune d'Antoigné, à 4 kilomètres de Montreuil-Bellay, comprenant : maison nouvellement construite, cour, jardin, pressoir, et un clos de vignes parfaitement planté, entouré de murs, et d'une contenance de cinq hectares trente ares environ.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, audit M^e HACAULT, notaire. (468)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

TROIS FERMES

Sises arrondissement du Blanc (Indre),

De la contenance totale de 240 hectares environ, d'un seul tenant. — Bail authentique. — 4,300 francs nets de tous frais. — Vue sur un lac de 200 hectares; pêche et navigation sur le lac. — Chasse à courre et à tir. — Gibier d'eau, de bois et de plaine.

S'adresser, pour les renseignements :

A M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur;

A M^e NEVEU, notaire à Angers;

A M^e GALIN, notaire à Paris;

Et, pour visiter, à M^e JACQUEMIN, notaire au Blanc (Indre). (477)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire, place de la Bilange.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 6 octobre 1867, à midi,

1^o UNE MAISON, sise à Saumur, rue du Marché-Noir, n^o 11.

2^o UNE MAISON, sise quai de Limoges, n^o 138.

3^o UNE PETITE PROPRIÉTÉ, à Beaulieu, commune de Dampierre.

4^o Et UN VERGER, renfermé de murs, sis à Beaulieu.

(Voir, pour plus de renseignements, les placards affichés.)

S'adresser, pour tous renseignements, au notaire. (480)

A LA VILLE DE PARIS.
On demande un apprenti pour le commerce. (423)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

Située à Bagneux,

Au lieu dit la Pierre-Couverte,

Servant précédemment à l'exploitation d'une fabrique d'oignons brûlés et conserves.

Elle comprend : maison d'habitation, magasins, hangar, fours, cour, jardin et clos de vigne.

Contenance d'environ 37 ares.

S'adresser à MM. DE Fos, banquiers à Saumur, ou à M^e LAUMONIER, notaire. (481)

A CÉDER
UN

FONDS DE BOULANGERIE
A Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser à M. ROGEREAU. (435)

A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur,

Rue Haute-Saint-Pierre,

Cave, écurie, remise, cour et jardin.

Entrée en jouissance de suite.

UNE AUTRE MAISON

Rue du Portail-Louis,

Occupée par M. Dézy.

Entrée en jouissance à la Saint-Jean 1868.

A LOUER
PRÉSENTEMENT

UNE CHAMBRE, rue Saint-Nicolas, au-dessus de chez M. Menard.

UNE PORTION DE MAISON, rez-de-chaussée, cave et grenier, rue du Pavillon.

UNE CAVES, rue de Fenet.

S'adresser à M. GIRARD-ROUSTEAU, place de la Grise. (435)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 12 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 13 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	70	»	»	70	20	»
4 1/2 pour cent 1852.	98	25	»	98	25	»
Obligations du Trésor.	475	»	1 25	475	»	»
Banque de France.	3320	»	»	3320	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1372	50	»	1370	»	2 50
Crédit Foncier colonial	565	»	5	562	50	»
Crédit Agricole	622	50	2 50	625	»	2 50
Crédit Industriel.	640	»	»	640	»	»
Crédit Mobilier	»	»	»	»	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.	690	»	5	690	»	»
Orléans (estampillé).	896	25	1 25	896	25	»
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1167	50	1 25	1163	75	3 75
Est.	545	»	1 25	547	50	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée.	900	»	1 25	898	75	»
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	546	25	1 25	543	75	2 50
Ouest	568	75	1 25	570	»	1 25
C ^e Parisienne du Gaz.	1575	»	2 50	1575	»	»
Canal de Suez.	295	»	11 25	290	»	5 00
Transatlantiques.	325	»	10	317	50	7 50
Emprunt italien 5 0/0.	49	50	10	49	35	15
Autrichiens.	491	25	1 25	488	75	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	387	50	1 25	388	75	1 25
Victor-Emmanuel.	53	50	50	53	»	50
Romains.	54	»	1	52	»	2
Crédit Mobilier Espagnol.	193	75	11 25	191	25	2 50
Saragosse.	83	»	50	83	»	»
Séville-Xérès-Séville.	24	»	»	24	»	»
Nord-Espagne.	71	»	1	68	»	4
Compagnie immobilière.	125	»	5	125	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. 319 » » » » 319 » » » »
Orléans. 314 » » » » 314 » » » »
Paris-Lyon-Méditerranée. 320 » » » » 320 » » » »
Ouest. 312 50 » » » » 311 75 » » » »
Midi. 311 50 » » » » 312 » » » »
Est. 313 50 » » » » 314 » » » »

Saumur, P. GODET, imprimeur.
Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le